



Communiqué de presse

Lille, le 15 novembre 2023

Fonds de soutien et dispositif exceptionnel pour les clients assurés victimes des tempêtes et inondations

Face aux événements climatiques exceptionnels de ces derniers jours, le Crédit Agricole Nord de France se mobilise et met en place un fonds de soutien et un dispositif exceptionnel d'accompagnement pour ses clients victimes des tempêtes CIARAN, DOMINGOS et des inondations.

Un fonds et des mesures de soutien bancaire exceptionnels

Un fonds d'aide exceptionnel de 500 K€ est mis en place et ouvert aux clients sinistrés du Crédit Agricole Nord de France -Particuliers, Professionnels, Agriculteurs, Associations, Collectivités publiques.

En complément, des mesures de soutien bancaire seront proposées pour les clients les plus impactés par les intempéries :

- Pour les clients Particuliers sinistrés : exonération de tous les frais de dysfonctionnement sur 3 mois, recours possible aux pauses crédit lorsque le client en exprimera la nécessité.
- Pour les clients Professionnels et Agriculteurs : allègement des besoins de trésorerie avec le recours possible au dispositif « Coup dur », recours possible aux pauses crédit, modulations d'échéance et/ou crédits de restructuration, recours possible aux crédits moyen terme sur 5 ans avec possibilité de différé 2 ans pour les cas plus complexes.
- Enfin pour les Collectivités publiques et les communes les plus touchées, un recours à un prêt d'urgence sera possible et adapté à la gravité de chaque situation.

Une disponibilité et un accompagnement renforcé pour tous les clients en difficulté

Un accompagnement spécifique des clients par les conseillers en agences, les experts assurances et les équipes de gestion des sinistres de PACIFICA (la compagnie d'assurance dommages du Groupe Crédit Agricole) est mis en place dans les agences des secteurs les plus touchés pour tous les clients du Crédit Agricole Nord de France et notamment pour les aider à remplir leur déclaration de sinistre.

.../...

